

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 20 MARS 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 15

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. NEUHARD, PREVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN,
GOETZ, WINLING, BABILON, RUSTENHOLZ.

Absents : MM. ISEL, WEISBECKER, -excusés-

DEL. N° 16/1999 2000

**OBJET : RECRUTEMENT D'UN EMPLOI JEUNE « NOUVELLES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION »**

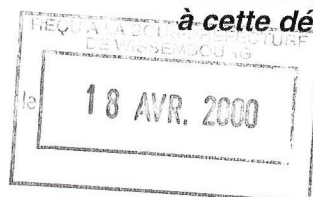
Le Président informe le Bureau que les opérations de développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication nécessitent la présence d'un animateur auprès des bibliothèques, du point info-jeunes, des Mairies et de la Communauté de Communes pour l'administration du réseau.

- CONSIDERANT la délibération du Conseil Communautaire du 9 mars 1998 donnant délégation au Bureau

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

. de donner délégation au Président pour procéder au recrutement de l'emploi jeune chargé du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en vertu de la convention signée avec l'Etat en 1999 ;

. d'autoriser le Président à signer tous document se rapportant à cette décision.



Pour copie conforme

DURRENBACH, le 29 mars 2000

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL